**Fédérer la force de l’Organisation de Coopération de Shanghai**

**pour perfectionner la gouvernance mondiale**

Allocution de Monsieur Xi Jinping

Président de la République populaire de Chine

à la Réunion « OCS Plus » »

Tianjin, le 1er septembre 2025

Chers Collègues,

Cette année marque le 80e anniversaire de la victoire de la Guerre mondiale antifasciste et de la création des Nations Unies. C’est un moment important pour se rappeler l’histoire et ouvrir l’avenir. Il y a 80 ans, au sortir du désastre des deux guerres mondiales, la communauté internationale en a tiré des leçons douloureuses et créé l’Organisation des Nations Unies, ouvrant ainsi une nouvelle page de la gouvernance mondiale. Aujourd’hui, 80 ans après, la tendance de notre époque à la paix, au développement, à la coopération et au bénéfice partagé n’a pas changé. Mais la mentalité de la guerre froide, l’hégémonisme et le protectionnisme persistent encore. De nouvelles menaces et de nouveaux défis ne cessent de se multiplier. Le monde est entré dans une nouvelle période de turbulences et de transformations. La gouvernance mondiale se trouve ainsi à une nouvelle croisée des chemins.

Comme l’histoire nous l’enseigne, plus les situations sont difficiles, plus il faut honorer l’engagement initial de la coexistence pacifique et raffermir la confiance dans la coopération gagnant-gagnant pour aller résolument de l’avant dans la logique de l’Histoire et poursuivre le développement en phase avec notre temps.

Pour ce faire, j’aimerais avancer l’Initiative pour la gouvernance mondiale et œuvrer avec les différents pays à construire un système de gouvernance mondiale plus juste et plus équitable et à bâtir ensemble une communauté d’avenir partagé pour l’humanité.

**Premièrement, poursuivre l’égalité souveraine.** Tous les pays, grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, sont participants, preneurs de décisions et bénéficiaires égaux de la gouvernance mondiale. Il est important de promouvoir la démocratisation des relations internationales et d’accroître la représentation et le droit à la parole des pays en développement.

**Deuxièmement, respecter l’état de droit international.**Les buts et principes de la Charte des Nations Unies et les autres normes fondamentales régissant les relations internationales universellement reconnues doivent être complètement, pleinement et intégralement observés. Il faut veiller à une application égale et uniforme du droit international et des règles internationales et s’abstenir de pratiquer le deux poids deux mesures ou d’imposer à autrui les « règles domestiques » de quelques pays.

**Troisièmement, pratiquer le multilatéralisme.** Il nous faut suivre la vision de la gouvernance mondiale fondée sur le principe d’amples consultations, de contribution conjointe et de bénéfices partagés, renforcer la solidarité et la coordination et rejeter l’unilatéralisme. Il est essentiel de préserver fermement la place et l’autorité de l’ONU et de valoriser effectivement son rôle important et irremplaçable dans la gouvernance mondiale.

**Quatrièmement, préconiser la primauté du peuple.** Il est nécessaire de réformer et de perfectionner le système de gouvernance mondiale et d’assurer que les peuples y participent et en bénéficient, de sorte à mieux relever les défis communs auxquels est confrontée l’humanité, à mieux combler le fossé de développement Nord-Sud et à mieux préserver les intérêts communs de tous les pays.

**Cinquièmement, engager des actions concrètes.** Il est important de promouvoir une planification systémique et une approche globale pour coordonner les actions mondiales, mobiliser pleinement les différentes ressources, enregistrer plus de résultats visibles et éviter le retard et la fragmentation dans la gouvernance par la coopération pragmatique.

Chers Collègues,

Dans la Déclaration sur l’établissement de l’OCS et sa Charte est clairement affirmé notre engagement à faire évoluer l’ordre politique et économique international dans un sens plus démocratique, plus juste et plus équitable. Au cours des 24 ans écoulés, fidèle à l’esprit de Shanghai, marqué par la confiance mutuelle, le bénéfice mutuel, l’égalité, les consultations, le respect de la diversité des civilisations et la recherche du développement commun, l’OCS a toujours œuvré à une gestion concertée des affaires régionales, à une action conjointe pour le renforcement des plateformes et mécanismes ainsi qu’à un partage des fruits de coopération. Elle a avancé et concrétisé de nouvelles visions, devenant de plus en plus un acteur engagé pour le développement et la réforme du système de gouvernance mondiale.

Face à l’accélération des transformations inédites depuis un siècle que traverse le monde, notre organisation est appelée à jouer un rôle pionnier et à donner l’exemple dans la mise en œuvre de l’Initiative pour la gouvernance mondiale.

**Nous devons apporter notre contribution à la préservation de la paix et de la stabilité mondiales.** En gardant à l’esprit la sécurité commune, les pays membres ont conclu le Traité sur le bon voisinage, l’amitié et la coopération de long terme, mené une coopération sécuritaire efficace et préservé la stabilité dans la région. Il nous faut poursuivre le principe du non-alignement, de la non-confrontation et de la non-hostilité envers les tiers pour répondre ensemble aux multiples menaces et défis, valoriser le rôle du Centre universel de lutte contre les menaces et défis sécuritaires et du Centre anti-drogue nouvellement créés et construire une communauté de sécurité dans la région pour être une force stabilisatrice constante dans un monde agité.

**Nous devons démontrer notre engagement pour la coopération ouverte dans le monde.**Les pays membres de l’OCS, dotés d’abondantes ressources énergétiques, d’un grand marché et d’une grande force endogène, contribuent davantage à la croissance économique mondiale. Nous devons continuer d’abattre les clôtures au lieu d’en bâtir, œuvrer à l’intégration et non au découplage, favoriser la coopération de qualité dans le cadre de l’Initiative « la Ceinture et la Route » et promouvoir une mondialisation économique plus bénéfique pour tous et plus inclusive.

La Chine partagera activement avec les autres pays les opportunités de son marché immense et continuera de mettre en œuvre le Plan d’action sur le développement de qualité de la coopération économique et commerciale au sein de la famille de l’OCS. Elle mettra en place trois plateformes de coopération Chine-OCS dans les domaines de l’énergie, des industries vertes et de l’économie numérique, et créera trois centres de coopération Chine-OCS en matière d’innovation scientifique et technologique, d’enseignement supérieur ainsi que de formation technique professionnelle. Elle travaillera avec les autres pays de l’OCS pour augmenter les capacités installées photovoltaïques et éoliennes respectivement de dix GW au cours des cinq prochaines années. La Chine œuvrera avec les différentes parties à développer le Centre de coopération sur l’application de l’intelligence artificielle et partagera les dividendes de l’IA. Elle sera heureuse de voir les autres parties utiliser le système de navigation par satellites Beidou et invitera les pays dotés de capacités concernées à participer au projet de la Station de recherche lunaire internationale.

**Nous devons donner l’exemple dans la promotion des valeurs communes de l’humanité.** Les échanges humains et culturels entre les pays membres sont marqués par l’organisation de nombreux événements phares, le rapprochement des peuples et l’épanouissement des civilisations dans la diversité. Nous devons continuer de promouvoir les échanges et l’inspiration mutuelle entre civilisations et écrire un chapitre brillant de la coexistence pacifique, amicale et harmonieuse entre pays aux histoires, cultures, systèmes sociaux et stades de développement différents.

La Chine organisera dans de bonnes conditions le Forum de l’OCS des partis politiques, le Forum de l’OCS sur le développement vert et durable et le Forum de l’OCS sur la médecine traditionnelle. Dans les cinq ans à venir, la partie chinoise soignera 500 patients atteints de cardiopathie congénitale, réalisera 5 000 opérations de la cataracte et effectuera 10 000 dépistages du cancer pour les autres pays de l’OCS.

**Nous devons entreprendre des actions pour défendre l’équité et la justice internationales.**Fidèles au principe de l’équité et de la justice, les pays membres ont participé de manière constructive aux affaires régionales et internationales et défendu les intérêts communs du Sud global. Nous devons continuer de nous opposer sans équivoque à l’hégémonisme et à la politique du plus fort, de porter le véritable multilatéralisme et de jouer un rôle de pilier dans la promotion d’un monde multipolaire et de la démocratisation des relations internationales.

La Chine soutient l’OCS dans ses efforts pour élargir sa coopération avec les institutions multilatérales telles que l’ONU, l’ASEAN, l’Union économique eurasiatique et la Conférence pour l’interaction et les mesures de confiance en Asie, de sorte à préserver ensemble l’ordre économique et commercial international et à perfectionner la gouvernance au niveau régional et international.

Chers Collègues,

Un grand philosophe chinois disait : « Celui qui suit la Voie gagne l’adhésion de tous ». Après-demain, la Chine tiendra solennellement à Beijing la commémoration du 80e anniversaire de la victoire de la Guerre de résistance du peuple chinois contre l’agression japonaise et de la Guerre mondiale antifasciste. Beaucoup d’entre vous y assisteront. La Chine entend travailler avec les différentes parties à promouvoir vaillamment la juste cause et le bien commun de tous, à favoriser une perception historique correcte sur la Seconde Guerre mondiale et à préserver résolument les acquis de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, de sorte que la réforme du système de gouvernance mondiale et la construction d’une communauté d’avenir partagé pour l’humanité bénéficient davantage à toute l’humanité.

Je vous remercie.